

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 107 Introduction à la démarche de recherche			
Code	SOAS1B07	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) HELHa Campus Montignies Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Marie SCHOTS (marie.schots@helha.be) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) Marie-Laure SIX (marie-laure.six@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à introduire au questionnement scientifique et à permettre l'acquisition d'outils en vue d'analyser des situations sociales dans leur complexité.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Collecter, organiser et présenter des sources documentaires autour d'un sujet précis
- II. Décrire, analyser et interpréter des données quantitatives et qualitatives
- III. Exploiter les informations qui en découlent pour analyser les phénomènes sociaux

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B07A Introduction à la démarche de recherche 24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B07A Introduction à la démarche de recherche 24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B07X Introduction à la démarche de recherche 24 h / 2 C

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS1B07A Introduction à la démarche de recherche 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B07A Introduction à la démarche de recherche 20

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B07A Introduction à la démarche de recherche 20

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B07X Introduction à la démarche de recherche 20

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS1B07A Introduction à la démarche de recherche 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Introduction à la démarche de recherche			
Code	11_SOAS1B07A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie SCHOTS (marie.schots@helha.be) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) Marie-Laure SIX (marie-laure.six@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Comme l'évoque l'intitulé, cette activité d'apprentissage introduit les étudiant-e-s à la démarche de recherche en sciences sociales. La recherche en sciences sociales constitue, en effet, un appui indispensable à la pratique des travailleurs sociaux. Regroupant des disciplines qui « historiquement, ont contribué à la professionnalisation, à la reconnaissance et à la constitution de l'univers du travail social » (Gaspar & Foucart, 2012, p. 14), les sciences sociales fournissent aux travailleurs sociaux des "boîtes à outils" et des connaissances utiles à l'action. Il est donc important que tout-e assistant-e social-e soit formé-e à la démarche de recherche scientifique pour pouvoir utiliser les résultats de ces recherches comme « moyen de connaissance sur leur professionnalité [mais aussi] comme moyen de résister à des résultats dont ils réfutent l'interprétation et/ou l'utilisation » (Gaspar & Foucart, 2012, p. 17).

Au travers de cette activité d'apprentissage, il s'agit donc de favoriser une ouverture d'esprit, cherchant à élargir/approfondir sa compréhension des problèmes posés par la pratique mais aussi d'aiguiser un esprit critique et réflexif. En ce sens, cette activité d'apprentissage est complémentaire aux différentes activités du cursus, en particulier les AIP. Parallèlement, elle constitue une première étape dans le processus menant au TFE, en passant par le cours de Méthodologie de la recherche sociale du B2.

Entrer dans une démarche de recherche, c'est d'abord poser une question de recherche, en se basant sur une première exploration de l'objet d'étude. Contrairement aux apparences, cela n'a rien d'évident ! Une question de recherche n'est pas une simple question posée spontanément ! Elle constitue un premier moyen de mise en œuvre d'une des dimensions essentielles de la démarche scientifique : la rupture avec les préjugés et les prénotions. Pour ce faire, il est nécessaire de prendre appui sur des outils, de la méthode et sur une démarche réflexive. C'est ce à quoi invite cette activité d'apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Mener une recherche documentaire efficace : cerner son objet de recherche, choisir les bons outils et les méthodes adéquates pour recueillir l'information sur cet objet, évaluer la qualité des sources;
- Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques, essentiellement en matière de droits d'auteur (bibliographie, citations) mais aussi au niveau de la forme attendue pour un travail d'études supérieures;
- Analyser et résumer un texte scientifique, et synthétiser les apports de plusieurs sources scientifiques;
- Construire un esprit critique : distinguer entre faits et représentations sociales, jugements, prénotions ; confronter, questionner et prendre distance par rapport à des savoirs proposés ; identifier l'argumentation des auteurs afin d'entrer dans une démarche de compréhension des concepts utilisés dans le travail social.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- **Apprendre à chercher de la documentation pertinente** : étapes de la recherche documentaire, formes de publication, outils de la recherche, évaluation des sources documentaires
- **Apprendre à comprendre, expliquer, s'approprier** : cerner son sujet de recherche, travail sur la question de recherche, lecture/résumé/analyse de textes, confrontation de textes scientifiques
- **Apprendre à rédiger** : normes de présentation des travaux scientifiques, y compris bibliographies et citations

Démarches d'apprentissage

- Approche inductive
- Approche interactive
- Emploi des nouvelles technologies
- Travail de groupe
- Travail en autonomie
- Expérimentation

Dispositifs d'aide à la réussite

- Cours en groupes réduits
- Accompagnement à toutes les séances de cours à l'élaboration du travail final
- Différents moments de questions-réponses
- Travail intermédiaire et évaluation formative
- Atelier d'application

Sources et références

- Gaspar, J.-F., & Foucart, J. (2012). Recherche et travail social : enjeux scientifiques et académiques, pratiques et professionnels. *Quête de légitimité et concurrences. Pensée plurielle*, (30-31), 11-23.
- Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris: Dunod.
- Service des bibliothèques de l'UQAM. (s. d.). Infosphère. Consulté à l'adresse <http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/>
- Université de Genève - Bibliothèque. (s. d.). Infotrack : formation aux compétences informationnelles. Consulté à l'adresse <https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=5>
- Van Campenhoudt, L. (2007). *Introduction à l'analyse des phénomènes sociaux*. Paris: Dunod.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus
- Notes de cours
- Présentations PPT
- Sites internet
- Activités sur connectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de cette activité d'apprentissage repose sur la réalisation d'un travail final à remettre lors des périodes d'évaluation.

Une partie de ce travail fera l'objet d'une évaluation formative (non notée) permettant à l'étudiant-e de l'améliorer pour le travail final (évaluation certificative).

Mêmes modalités et critères d'évaluation certificative pour le Q3 (seconde session) : voir fiche "Evaluation" dans le syllabus.

Modalités de dépôt du travail: voir horaire des examens.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si le travail valant pour évaluation certificative n'est pas présenté au terme du Q2, l'étudiant·e se verra attribuer la note PP. Ce travail devra être présenté, suivant les mêmes consignes, lors de la session du Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).